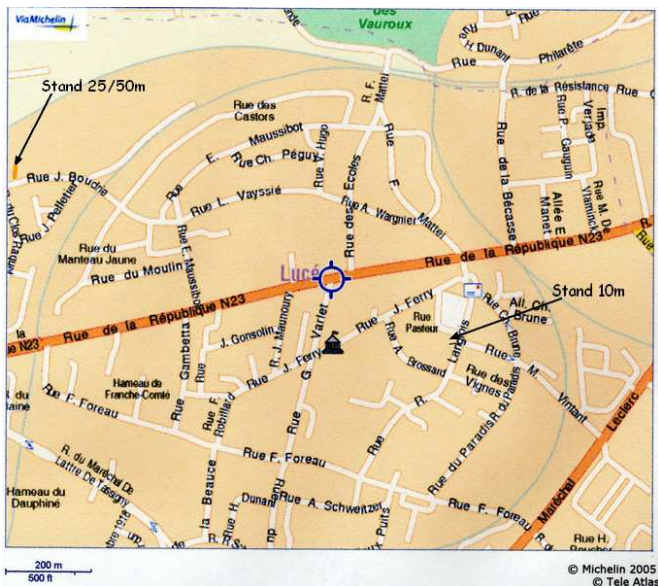


Plan d'accès :



Nos partenaires:



AMICALE DE LUCE TIR

L'origine de l'association remonte à 1932, date à laquelle fut créée une section Tir au 30e territorial de Chartres, sur le cercle pré militaire Marceau. À l'époque, elle comptait une vingtaine de tireurs.

En 1958, le nombre d'adhérents a énormément évolué : 95 tireurs s'entraînaient régulièrement à la caserne des gardes mobiles de Lucé ou sur les murs de l'église Saint-Pantaléon.

En 1963, la ville de Chartres annonce son impossibilité de construire un nouveau stand de tir en raison du coût élevé d'une telle structure, elle encourage les membres du bureau à tourner leurs espoirs vers Lucé. Des contacts avaient d'ores et déjà été pris par René Fargues, secrétaire de l'association auprès d'Edmond Desouches, maire de l'époque.

En 1967, il est décidé la construction d'un stand de tir sur Lucé. C'est en 1969 que naît le "Stand Delannoy" 25 mètres et 50 mètres à côté du stade Jean Boudrie.

Depuis cette date, sa réputation n'est plus à faire puisque le club évolue au niveau départemental, régional, national mais aussi international.

Le club compte à ce jour plus de 180 adhérents.

AMICALE DE LUCE SECTION TIR - 2017/2018

Adresse Postale :

BP 10042
28111 Lucé Cedex



Courriel : amicale.luce.tir@wanadoo.fr
Site web : <http://amicale.luce.tir.free.fr>

Stand 10 m - Administration

30 rue René Langlois

28110 Lucé

02.37.35.56.44

Président : 06.44.07.53.29

(Sous le restaurant scolaire « Les Barres » à côté de la médiathèque de Lucé)

Stand 25/50m

Au 14 « bis » rue Jean Boudrie

28110 Lucé

02.37.28.37.36

(Parking du stade Jean Boudrie)

INSTALLATIONS :

L'Amicale de Lucé Tir est équipée de 2 stands :

Un stand 10 mètres :

Situé sous le restaurant scolaire, 30 rue René Langlois à Lucé :

- 10 postes de tirs « Précision », 1 poste « Vitesse » et 1 poste « Standard ».

Stand ouvert pendant les permanences.

Un stand 25/50 mètres :

Situé sur le parking du stade Jean Boudrie, rue Jean Boudrie à Lucé :

- 10 postes de tirs au pistolet à 25 mètres
- 9 postes de tir à 50 mètres.

Stand ouvert pendant les permanences. Accès possible par badge en semaine (9h-12h / 14h-18h).

PERMANENCES :

- stand 10 mètres

Mardi	Jeudi	Vendredi
20h - 22h	19h - 21h	20h - 22h

- stand 25/50 mètres

Samedi	Dimanche	
	10h - 12h	

MODALITES D'INSCRIPTION :

(Pendant les permanences du stand 10 mètres)

- Remplir la fiche de renseignements,
- Fournir un certificat médical,
- Signer les règles de fonctionnement,
- Fournir une autorisation parentale pour les mineurs,
- Chèque de la cotisation (comprenant la licence F.F.Tir et l'assurance)

ECOLE DE TIR :

L'école de tir accueille les jeunes à partir de 9 ans. La formation est assurée par des moniteurs qualifiés.

	Mardi	Mercredi
Débutants		14h30
Confirmés		16h00

Tarifs (2017-2018):

	Adultes	Jeunes	2 ^{ème} Club
Nouvelle adhésion	190 €	95 €	85 €
Renouvellement	140 €	95 €	85 €

Tarif pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Le club met des pistolets et des carabines à la disposition de ses adhérents lors des permanences (Location).

Les disciplines pratiquées sont celles réglementées par la Fédération Française de Tir ainsi que du tir de loisirs sur cibles et sur silhouettes métalliques.

- stand 10 mètres

Toutes disciplines de précision et de vitesse.

- stand 25 mètres

Réservé aux armes de poing dans la limite des calibres « T.A.R. ». Magnum interdit.

- stand 50 mètres

Les tirs sont limités aux armes de calibre .22LR (Les armes longues « T.A.R. » et « Armes Anciennes » sont interdites).